Sommaire

Presentación 11

La Francophonie telle quelle 15

La Francophonie: rêvons un peu
Kafkaïenne francophonie…
Je, tu, ils, elles pensent en français
Des financements d'État dispersés
La francophonie veut devenir « une entreprise résolument politique »
Pour en finir avec « la francophonie »
Un rapport veut « décomplexer » la francophonie
L'identité francophone existe-t-elle ?
Quelle identité francophone ?
La francophonie en fête
La francophonie est un humanisme
Pour une francophonie vivante et populaire
La francophonie est légitime pour proposer des solutions
La francophonie, le seul choix possible face à l'uniformité qu'incarne l'anglais

La Francophonie, puzzle ou uniformité ? 33

La Francophonie. L'adhésion se confirme
Francophonie : une utopie réaliste ?
Francophonie : les résolutions de l'APF
Francophonie : comment renflouer les caisses (1)
Francophonie : comment renflouer les caisses (2)
Francophonie. S'alimenter des richesses (1)
Francophonie. S'alimenter des richesses (2)
La Francophonie jugée coûteuse et improductive

La politique de la Francophonie ou la politique extérieure de la France 45

Voyage en Francophonie intérieure
Afrique, francophonie. Pourquoi cette « crispation » ethnique ?
La sauce européenne
On ne défend pas seulement une langue, mais un idéal
Vers un divorce entre Paris et le continent africain ? (1)
Vers un divorce entre Paris et le continent africain ? (2)
Vers un divorce entre Paris et le continent africain ? (3)
Peut-on décoloniser la francophonie ?

Sénégal. Côte d'Ivoire. Togo. Bénin. Tchad. République Centrafricaine. Cameroun. Gabon. Congo. Zaïre. (1)
Sénégal. Côte d'Ivoire. Togo. Bénin. Tchad. République Centrafricaine. Cameroun. Gabon. Congo. Zaïre. (2)
Sénégal. Côte d'Ivoire. Togo. Bénin. Tchad. République Centrafricaine. Cameroun. Gabon. Congo. Zaïre. (3)
Les pays émergents sont pris en main
Escale française au Proche-Orient
Multilinguisme : au secours du français et de la francophonie
Quels sont les francophones qui investissent au Laos ?
La France rêve toujours d'influencer le monde
Joyandet : « Une nouvelle relation » entre la France et l'Afrique (1)
Joyandet : « Une nouvelle relation » entre la France et l'Afrique (2)
En Haïti, la francophonie se met au service de la justice
La francophonie, terre fertile mais inexploitée
La Francophonie, l'Afrique et la démocratie (1)
La Francophonie, l'Afrique et la démocratie (2)
La Francophonie, l'Afrique et la démocratie (3)
Françafrique, patrimoine gênant

La Francophonie, grandeurs et misères 81

« Marseillaise » sifflée: une indignation gouvernementale préparée
Comment danser sur les langues
« Je teste toujours mes idées en français »
Les questions qui fâchent sont abordées
Le parlement prend langue
Des jeux de la Francophonie pourquoi faire ?
Une mission devenue impossible
À Madagascar, des jeux dans un pays qui manque de pain
Québec fête la francophonie
La Constitution consacre enfin la francophonie
La Maison de la francophonie, bouc émissaire

La problématique de la Francophonie ou la Francophonie problématique 111

Quel avenir pour la francophonie
La crise financière à l'agenda du Sommet de la francophonie
Pourquoi la Francophonie veut s'étendre à l'Est
Abdou Diouf : « Nous ne pouvons pas laisser le français s'effilocher »
Le Sommet de la Francophonie s'achève avec un débat sur la langue française
Sommet de la Francophonie : et le français dans tout ça ?
Francophobie ?
Francophonie / la francophonie, parlons-en !
Un Sommet sous l'égide des droits de l'Homme
Le Sommet de Maurice s'ouvre dans l'indifférence générale
Côte d'Ivoire au menu du Sommet de la Francophonie
Sarkozy zappe la Francophonie
Crise – Sarkozy au Canada à la recherche d'une réponse internationale

La langue française : union et diffusion 147

Le français lutte pour garder sa place dans le monde (1)
Le français lutte pour garder sa place dans le monde (2)
« Le français ne vous appartient plus. Nous l'avons en partage »
On ne parle pas le francophone (1)
On ne parle pas le francophone (2)

On ne parle pas le francophone (3)
On ne parle pas le francophone (4)
La langue française, langue de modernité (1)
La langue française, langue de modernité (2)
La langue française, langue de modernité (3)
La langue française, langue de modernité (4)
La langue française, langue de modernité (5)
Les aventures de la langue française (1)
Les aventures de la langue française (2)
Franchement français
Francophonie. À qui la faute ?

Le rayonnement 171

Ces Français que le monde nous envie… (1)
Ces Français que le monde nous envie… (2)
Ces Français que le monde nous envie… (3)
Le poids du volet politique
La ville et les rêves d'Occident, vus d'Afrique
À quoi sert la francophonie ?
La « voix de la France » présente sur les cinq continents
Sortie de crise à TV5MONDE
TV5 : Franco-cacophonie
Favoriser la solidarité entre les villes du monde

L'avenir de la francophonie 195

La francophonie a-t-elle un avenir ? (1)
La francophonie a-t-elle un avenir ? (2)
Boutros-Ghali : il faut rénover la communauté francophone
Que s'ouvre enfin l'ère de la deuxième francophonie !

Corrigés 211

Lexique 289

Francophonie: rêvons un peu

Être ambassadeur auprès des Nations Unies à Genève incite invariablement les plus cultivés de vos amis à évoquer Albert Cohen et les langues de la SDN. Mais être l'ambassadeur de l'Organisation internationale de la Francophonie vous expose à d'autres mots encore : « cause perdue face à l'anglais, impérialisme franco-africain d'un autre âge, bureaucratie papivore »… À tout cela il est désormais aisé de répondre, en évoquant l'engagement diplomatique du président Abdou Diouf pour la paix et la démocratie dans l'espace francophone, en décrivant l'action de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie au service de l'éducation, de la création et du développement, en rappelant la coopération des maires et des universités francophones, en soulignant le rayonnement du plus connu de nos opérateurs : TV5. Mais restons aussi attentifs, en cette Journée internationale de la Francophonie du 20 mars, à toutes celles et à tous ceux qui rêvent que la francophonie soit, avant tout, un espace de liberté et d'ouverture. Alors, pourquoi pas un passeport francophone ? J'entends déjà les critiques et les indignations. Ce serait pourtant un bon moyen de rappeler qu'il est scandaleux, en ce début du XXIe siècle, que les capitaux circulent plus librement que les personnes. Ce serait aussi une bonne occasion de pointer la contradiction entre le désir de « partager la langue française » et les politiques restrictives en matière de bourses et de visas. Ce serait, enfin, une manière de redire que la francophonie, définitivement, n'a de sens que si elle est dans l'imagination et dans la subversion.

© Hervé CASSAN, ambassadeur de l'Organisation internationale de la Francophonie
auprès des Nations Unies, à Genève.
LE NOUVEL OBSERVATEUR, nº 2106, semaine du jeudi 17 mars 2005

POINT DICO

AIF : Fondée en 1970. Ancienne Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT). Elle intervient dans les secteurs de l'éducation et la formation, la culture, les sciences et techniques, l'agriculture, la communication, le droit, l'environnement et l'énergie.

COHEN (Albert) : Né à Corfou le 16 août 1895, mort à Genève le 17 octobre 1981. Poète, écrivain, dramaturge suisse romand d'expression française. Il a été promu pour le prix Nobel.

DIOUF (Abdou) : Homme politique sénégalais, ancien Premier ministre et successeur de Léopold Sédar Senghor à la Présidence de la République. Il est actuellement Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE : Le 20 mars de chaque année on célèbre dans le monde la « Journée internationale de la francophonie ».

NATIONS UNIES à GENÈVE : Siège en Europe des Nations Unies (ONUG), situé dans le palais des Nations qui a été à l'origine construit pour la Société des Nations. L'ONUG est basé à Genève depuis 1946, mais a été nommé Office européen des Nations Unies jusqu'à la date de son changement en 1966.

OIF : Institution dont les membres (des États ou gouvernements participants) partagent ou ont en commun la langue française et certaines valeurs comme la diversité culturelle.

SDN : La Société des Nations était une organisation internationale créée par le traité de Versailles en 1919 pour le maintien de la paix en Europe après la Première Guerre mondiale.

TV5 : Chaîne de télévision généraliste francophone internationale. Depuis le 1er janvier 2006, TV5MONDE. Au Canada elle conserve toujours son appellation TV5.

À VOS GRILLES

Substantifs	Infinitifs	Adjectifs - *Participes passés*
_____	Évoquer	_____
_____	_____	Restrictives
Subversion (une)	_____	_____

QUE COMPRENEZ-VOUS PAR … ?

Espace francophone (1C) = _____

Les capitaux circulent plus librement que les personnes (2C) = _____

DES MOTS POUR LE DIRE

_____ = Participation active, par une option conforme à ses convictions profondes, à la vie sociale, politique, religieuse ou intellectuelle de son temps. (1C)

_____ = Influence prestigieuse. (1C)

LA SYNONYMIE ET L'ANTONYMIE

UN SYNONYME

Inciter (1C)	inviter	exciter	introduire
Souligner (1C)	dessiner	soumettre	accentuer
Indignation (2C)	indiscrétion	colère	indétermination

UN ANTONYME

Création (1C)	destruction	déterrage	détraction
Ouverture (2C)	fermeté	ferraillage	fermeture
Critique (2C)	contrôle	éloge	glose

LE DISCOURS FIGURÉ

Bureaucratie papivore (1C) = _____

OÙ PARLE-T-ON … ?

☞ *Cochez la case correcte*

	COLONNE 1	COLONNE 2
… des relations personnelles.	○	○
… de la grande fête de la Francophonie.	○	○
… de l'ancienne Organisation des Nation Unies.	○	○
… des nouveaux défis de la Francophonie.	○	○

CÔTÉ GRAMMAIRE

Voix passive. Racontez au passé.

Ex. : 1960 – Les présidents Senghor, Diori, Burguiba – proposition de la constitution d'une communauté francophone.

☞ *La constitution d'une communauté francophone a été proposée par les présidents Senghor, Diori et Burguiba*

1. 1950 – Création de l'Union internationale de la presse de langue française (UIJPLF) à Limoges.

   _____

2. 1960 – Institution de la Conférence des ministres de l'Éducation nationale des pays francophones (CONFENEM)

   _____

3. 1961 – Fondation de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) à Montréal (Canada).

   _____

4. 1962 – Un numéro de la revue *Esprit* sur « le français dans le monde » marque la résurgence du mot et de l'idée de *francophonie*.

   _____

Pronoms. Répondez pour eux en utilisant la construction avec deux pronoms.

1. Est-ce que ton comité d'entreprise te facilite les billets d'avion ? Oui, _____ _____ . 2. Est-ce qu'il te communique où et quand il le fait ? Non, _____. 3. Et tu lui donnes ton avis ? Non, _____ _____ . 4. Est-ce qu'il t'envoie des catalogues quand tu veux partir en vacances ? Oui, _____ .

Subjonctif. Expression du doute, de l'opinion, du sentiment. ☞ *Employez le temps convenable du subjonctif.*

1. Je ne souhaite pas que le ministre plénipotentiaire (VENIR) _____ à la réunion. 2. Je ne crois pas qu'ils (COMPRENDRE) _____ le fond du problème. 3. Il n'est pas sûr qu'il le (FAIRE) _____ correctement. 4. Je n'estime pas qu'il (SAVOIR) _____ le faire.

Corrigé : p. 213.

Kafkaïenne francophonie...

« Le projet officiel francophone est une affaire de chefs d'État qui, par définition, n'intéresse personne de sérieux, déclare Achille Mbembe. Les institutions de la francophonie sont, quant à elles, une immense bureaucratie linguistique qui manque de souffle, de créativité et d'énergie. Elles sont au service de petits réseaux très fermés de clients qui vivent sur une rente juteuse – la rente linguistique. » « Faux », rétorque Christian Valantin, le directeur du Haut Conseil de la Francophonie. Cet ancien directeur de cabinet du président Senghor, qui règne aujourd'hui sur l'équipe du Conseil, aura cependant du mal à convaincre de la bonne gestion des affaires francophones, quand l'un de ses membres, Dominique Wolton, dénonce justement, dans un livre qui vient de paraître, « Demain la francophonie » (Flammarion), le grand bazar institutionnel. « La francophonie est un objet non identifié dans l'État français, déplore Wolton. Le paradoxe est que pendant deux ans (2003-2005) la France a mené une politique très volontaire pour obliger à simplifier et à rationaliser les institutions multilatérales de la francophonie. Et rien n'a été fait simultanément dans l'État français. C'est toujours le même éparpillement, empilement d'instances et de niveaux. Tout le monde s'immobilise à force de ne rien pouvoir faire. Pourquoi simplifier les institutions de la francophonie et maintenir en parallèle ce maquis institutionnel en France ? Mystère. Le labyrinthe ministériel est accablant. »

D'autant plus accablant que la francophonie coûte cher, et que la France en est le principal bailleur de fonds. La francophonie, c'est d'abord une Organisation internationale (OIF), qui vient de fusionner, sous l'impulsion de son président Abdou Diouf, avec l'Agence internationale (AIF). La France verse 40% du budget (près de 12 millions d'euros). Mais la quote-part de la France atteint les 80% dans la gestion des autres organismes : Agence intergouvernementale, Agence universitaire, Université Senghor d'Alexandrie, TV5 ou ce Haut Conseil, organisme purement consultatif composé d'une trentaine de personnalités à qui l'on a voulu faire plaisir (dont Boutros Boutros-Ghali, Michel Camdessus, Andreï Makine, Denis Tilinac…) et qui rend un rapport tout les deux ans (budget : 500 000 euros, tout de même). Sans oublier encore le Conseil supérieur de la langue française ni les services des différents ministères concernés. Difficile de s'y retrouver, on le voit, dans pareil labyrinthe.

© Didier JACOB, LE NOUVEL OBSERVATEUR
nº 2158, semaine du jeudi 16 mars 2006

POINT DICO

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE : Fondée en 1970. Ancienne Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT). Elle intervient dans les secteurs de l'éducation et la formation, la culture, les sciences et techniques, l'agriculture, la communication, le droit, l'environnement et l'énergie.

AGENCE UNIVERSITAIRE : Créée en 1961 sous le nom d'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, elle a pour mission la coordination des échanges entre ses 40 membres.

AIF : Fondée en 1970. Ancienne Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT). Elle intervient dans les secteurs de l'éducation et la formation, la culture, les sciences et techniques, l'agriculture, la communication, le droit, l'environnement et l'énergie.

BOUTROS-GHALI (Boutros) : Homme politique égyptien. Ancien secrétaire général des Nations Unies (1992-1996).

CAMDESSUS (Michel) : Économiste français. Président du Fond monétaire international (1987-2000). Gouverneur honoraire de la Banque de France.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE : Organe consultatif instauré en 1984. Il a pour mission de préciser le rôle de la Francophonie et de la langue française dans le monde moderne. Présidé par le Président de la République française.

DIOUF (ABDOU) : Homme politique sénégalais, ancien Premier ministre et successeur de Léopold Sédar Senghor à la Présidence de la République. Il est actuellement Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

HAUT CONSEIL DE LA FRANCOPHONIE : Voir Conseil Supérieur …

MAKINE (ANDREÏ) : Écrivain français né en Sibérie le 10 septembre 1957. Prix Goncourt en 1995.

MBEMBE (ACHILLE) : Actuellement membre de l'équipe du Wits Institute for Social & Economic Research de l'Université du Witwatersrand de Johannesburg en Afrique du Sud.

OIF : Institution dont les membres (des États ou gouvernements participants) partagent ou ont en commun la langue française et certaines valeurs comme la diversité culturelle.

TILINAC (Denis) : Écrivain, éditeur et journaliste français. Représentant personnel du Président Jacques Chirac au Conseil permanent de la francophonie de 1995 à 1998.

TV5 : Chaîne de télévision généraliste francophone internationale. Depuis le 1er janvier 2006, TV5MONDE. Au Canada elle conserve toujours son appellation TV5.

UNIVERSITÉ SENGHOR D'ALEXANDRIE : Créée en 1990. Établissement privé d'enseignement supérieur chargé de la formation d'étudiants dans les disciplines profitables au développement des pays du Sud (nutrition et santé, administration et gestion, environnement et gestion du patrimoine).

WOLTON (Dominique) : Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Docteur en sociologie. Il a publié en 2007 *Sauver la communication*, chez Flammarion.

À VOS GRILLES

Substantifs	Infinitifs	Adjectifs - *Participes passés*
_____	_____	Consultatif
_____	Intéresser	_____
_____	Vivre	_____

QUE COMPRENEZ-VOUS PAR … ?

Avoir du mal (1C) = _____

DES MOTS POUR LE DIRE

_____ = Action ou projet en cours auquel une ou plusieurs personnes sont directement ou indirectement intéressées. (1C)

_____ = Puissance excessive, pesante et routinière de l'administration. (1C)

_____ = Action de disperser, ça et là, en différentes directions. (1C)

_____ = Celui qui fournit de l'argent. (2C)

LA SYNONYMIE ET L'ANTONYMIE

UN SYNONYME

Empilement (1C)	Entassement	Garniture	Garnison
Éparpillement (1C)	Disparition	Ébahissement	Dispersion
Impulsion (2C)	Action	Impunité	Improvisation

UN ANTONYME

Juteuse (1C)	Inutile	Valable	Coûteuse
Énergie (1C)	Ganse	Passivité	Maquisard
Simplifier (1C)	Compliquer	Déceler	Décharner

LE DISCOURS FIGURÉ

Une rente juteuse (1C) = _____

Un bazar institutionnel (1C) = _____

Un maquis institutionnel (2C) = _____

CÔTÉ GRAMMAIRE

Voix passive. Racontez au passé.

1. 1962 – Analyse des possibilités de l'avenir de la francophonie – revue Esprit – novembre – Léopold Sédar Senghor et Norodom Sihanouk.

   _____

2. 1965 – Conclusion d'un programme d'échanges et de coopération dans le domaine de l'éducation – la France et le Québec – 27 février.

   _____

3. 1966 – Proposition de la constitution d'une communauté francophone – Conférence des chefs d'État de l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM) réunie à Tanaravive.

   _____

4. 1967 – Constitution de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) – à Luxembourg.

   _____

5. 1969 – Établissement de la Conférence des ministres francophones de la Jeunesse et des Sports.

   _____

Subjonctif. Expression du doute, de l'opinion, du sentiment. ☞ *Employez le temps convenable du subjonctif.*

1. Ce fonctionnaire ne trouve pas que l'Organisation du prochain Sommet (ÊTRE) _____ pénible. 2. Le procureur n'est pas certain que les avocats (SAVOIR) _____ résoudre ce problème. 3. Il est impossible que la transition (POUVOIR) _____ se faire sans aucun problème. 4. Il est peu probable que le président (DEVOIR) _____ faire appel à la Constitution. 5. Il n'est pas certain que cet ancien directeur de cabinet (NE PAS AVOIR) _____ de mal à convaincre de la bonne gestion des affaires francophones. 6. Il est possible que la quote-part (ATTEINDRE) _____ 8O% de la gestion.

Corrigé : p. 214.

Je, tu, ils, elles pensent en français

Le label Francofffonies ! réunit dans l'Hexagone pendant toute l'année 2006 des évènements culturels. C'est l'occasion de faire le point sur la notion linguistique et politique. Mais aussi très personnelle.

Littérature, cinéma, musiques, arts plastiques, etc. : c'est un feu d'artifice artistique que propose le Festival de la francophonie en France. Cette manifestation fait suite à la saison brésilienne, déploiement diplomatique visant à valoriser en France les cultures du géant sud-américain, en attendant d'y exposer, théoriquement en 2008, l'art français sous toutes ses formes. Pour la francophonie, c'est plus compliqué. Parce que multiforme. Tout peut être francophone, surtout quand on met trois « f » à la place du « ph », un « s » au pluriel et un point d'exclamation pour signifier le caractère décoiffant du propos et balayer toute étiquette de ringardise, le mot le plus craint et les plus honni des défenseurs d'une langue qui n'est pas morte, qui vit, subit des aléas géopolitiques. Présent sur tous les continents, le français tente de maintenir un rang d'importance dans un monde où l'hégémonie culturelle américaine, la montée en puissance de la Chine et des pays émergents, notamment hispanophones et arabophones, taille de croupières (…) et au chic parisien.

La francophonie, c'est d'abord une langue, le français, que ses usagers parlent couramment, ou pas, et dans laquelle écrivent les écrivains. Première avancée publique de l'Année de la francophonie, le Salon du livre, en mars. A cette occasion, l'écrivain antillais Raphaël Confiant rappelait (« *Le Monde des livres* » du 21 mars 2008) qu'il y avait dans le monde « 5 984 langues autrement plus menacées que le français » et qu'il fallait ne pas céder à la loi d'airain des monopoles. Que le mélange de défaitisme hexagonal et de prétention, armé notamment contre les cultures orales de l'Afrique noire francophone, n'amènerait rien de bon en matière d'intelligence artistique. « *Je n'ai jamais voulu faire du français une doctrine* », répondait en écho le grand poète martiniquais Aimé Césaire, inventeur d'une langue nègre atypique et admirateur de la littérature afro-américaine.

La francophonie, c'est aussi un réseau, dont la radiographie chiffrée (175 millions de locuteurs, 9e rang mondial, etc.) indique l'urgence qu'il y a de réagir pour enrayer la chute, mais ne rend pas compte de son influence. Ainsi les musiciens Salif Keita, malien, Youssou N'Dour, sénégalais, Angélique Kidjo, béninoise, ont pour dénominateur commun la langue de l'ancien colonisateur, le français. Dans leur intimité, ils parlent bambara, woiof, fon ou yoruba, à l'instar de leurs voisins nigérians ou ghanéens, anglophones. Dans le grand creuset musical, chantant dans des langues considérées comme minoritaires, ils démentent l'idée hégémonique du grand-parler français. Angélique Kidjo fait carrière aux États-Unis, Youssou N'Dour regarde le marché américain, et tente d'obtenir l'effacement de la dette aux côtés de Bob Geldoff et de Bono. Pour autant, ils appartiennent à la même sphère d'influence et s'en vantent. Ensemble, ils voudraient donner un grand concert place de la Bastille, là où, le 14 juillet 2005, le président brésilien Lula et son ministre chanteur Gilberto Gil avaient célébré les noces de la troisième voie politique dans un environnement marqué par la mondialisation des échanges économiques, avec à la clé une sorte d'anglais-esperanto, une chance à saisir pour communiquer rapidement.

Comment être francophone sans parler français ? C'est une attitude, des envies, nous dit par exemple le cinéaste cambodgien Tithy Panh, des envies de créer des relations qui ne passent pas par Hollywood, mais prennent des chemins directs du Sud au Sud, sans forcément faire d'escale à Paris. Ainsi, en quelques années, la francophonie, un mouvement lancé par un Sénégalais, Léopold Senghor, a-t-elle échappé à la seule France. « *Elle ne vous appartient plus* », déclare Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Mobilisés dès 1998 contre le libéralisme radical symbolisé par l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), les francophones dressent les lignes directrices du combat pour la diversité culturelle lors du sommet de la Francophonie réuni à Cotonou (Bénin) en juin 2001.

En novembre de la même année, deux mois après les attentats du 11 septembre à New-York, ces principes sont repris par l'Unesco dans une « déclaration sur la diversité culturelle », prémices de la convention pour la diversité culturelle votée à l'Unesco en 2004 par 148 des 154 pays représentés, avec deux voix contre, les États-Unis et Israël. La francophonie, autant que la France, a joué un rôle actif, et a pris la tête d'un combat de portée universelle.

Francofffonies ! appose ainsi son label au sens large aux littératures, mais aussi à des festivals de musique où l'on chante autant en anglais, en portugais ou en peul (Musiques métisses d'Angoulême, Rio Loco à Toulouse), à des expositions dont le langage n'est pas celui des écrits (Yto barada, photographe de Tanger), à des spectacles où l'humour du geste prime (le *performer* suisse Massimo Furlan). La langue, disent les conteurs, appartient à tous.

© Véronique MORTAIGNE, CAHIER DU « MONDE » daté jeudi 27 avril 2006, nº 19052